

ADVENTICES / Sur une parcelle sale, il y a plus à perdre à semer tôt que de décaler le semis de vingt jours. Le point avec Arvalis Rhône-Alpes.

Le semis et la gestion des mauvaises herbes

La date de semis des céréales est un important levier de gestion des mauvaises herbes (graminées notamment) qui reste largement sous-estimé. En raison des récents automne pluvieux, mais également de l'agrandissement des exploitations, le décalage de semis est souvent vu comme une contrainte et un risque supplémentaire pris par l'agriculteur. Néanmoins, face à l'augmentation des situations des fortes pressions, le risque à semer tôt et de se voir dépasser par le ray-grass est à reconsidérer.

Décaler la date de semis, de quoi parle-t-on ?

Le décalage de la date de semis repose sur le principe d'esquive de la date de levée préférentielle des ray-grass et vulpins qui s'étale grossièrement sur l'automne. Semer un peu plus tard que la normale permet, premièrement, de détruire les rays-grass qui ont levés avant le semis et, deuxièmement, de semer dans une période un peu moins favorable aux levées d'adventices. Plusieurs années de suivi ont permis de montrer les dynamiques de levées des ray-grass dans des parcelles semées de début octobre à mi-novembre :

- décaler un semis de début à fin octobre réduit de 60 % le nombre de ray-grass (RG) dans les témoins. Par exemple en 2016, on passe de 275 RG/m² à moins de 100.
 - Décaler un semis de début octobre à fin novembre réduit de 90 % le nombre de ray-grass dans les témoins. On tombe alors en dessous des 25 RG/m².
- Le désherbage qui suivra aura d'autant



▲ **Semer un peu plus tard que la normale** permet, premièrement, de détruire les rays-grass qui ont levés avant le semis et, deuxièmement, de semer dans une période un peu moins favorable aux levées d'adventices.

plus de chances de réussir que la densité est faible. Par ailleurs, une forte pression augmente le risque de sélectionner des individus résistants.

Semis tardifs, synonymes de perte de rendement ?

Historiquement, les semis tardifs étaient en effet considérés comme synonymes

de perte de rendement pour différentes raisons :

- des implantations en mauvaises conditions qui pénalisent la levée.
 - Des hivers rudes qui pouvaient causer la perte de pieds. Néanmoins ces éléments sont aujourd'hui à réinterroger car :
 - les hivers sont de moins en moins rudes,
 - et la pression en adventices devient un des facteurs (si ce n'est le premier) de perte de rendement.
- Face à l'augmentation des résistances aux produits de sorties d'hiver et aux raréfactions des produits d'automne, les semis précoces ne sont plus garantis

d'être désherbés correctement. Sur les essais réalisés dans le Sud-Ouest (Magneaud), de 2020 à 2022, sur des terres de groies avec risques d'échaudage au printemps, le décalage de vingt jours n'a pas eu d'impact sur le rendement.

Des potentiels de décalage variables, mais bien réels

Il est convenu que les décalages de date de semis sont à adapter à la météo de l'année et du type de sol. Les limons de la Dombes ou les marais du Grésivaudan sont des situations où les risques de ne

plus pouvoir entrer dans les parcelles sont importants.

Néanmoins, sur d'autres secteurs comme les graviers de la plaine de Lyon, de l'Ain ou de Valence (Drôme), des fenêtres d'interventions sont possibles jusqu'en novembre.

Des simulations à l'aide de l'outil JDispo, permettent d'évaluer le nombre de jours où il était effectivement possible de semer sur les vingt dernières années. Ces observations ont été réalisées sur un site situé en Dombes (Ain) en sol de limons battant hydromorphe et en plaine de Lyon (Rhône) en sol de graviers profond avec le matériel décrit dans le tableau (voire par ailleurs). Le nombre de jours estimé nécessaire étant de six jours dans les deux cas.

Il en ressort, sans surprise que les jours disponibles sont plus importants sur graviers que sur limons hydromorphes, mais également que :

- il aurait été possible huit années sur dix de semer 60 ha de céréales sur la deuxième moitié d'octobre en Dombes.
- Sur la plaine de Lyon, il aurait été possible de semer huit années sur dix, 60 ha de céréales sur fin novembre.

Pas de semis précoce sur les parcelles sales

En conclusion, les parcelles jugées à risque ray-grass ou vulpins doivent être semées en dernier. Sur les secteurs avec des sols portants (comme les graviers), les possibilités de décalages sont importantes tout en gardant à l'esprit que pour les sols, quelques jours de décalage permettent déjà de voir un effet sur l'enherbement.

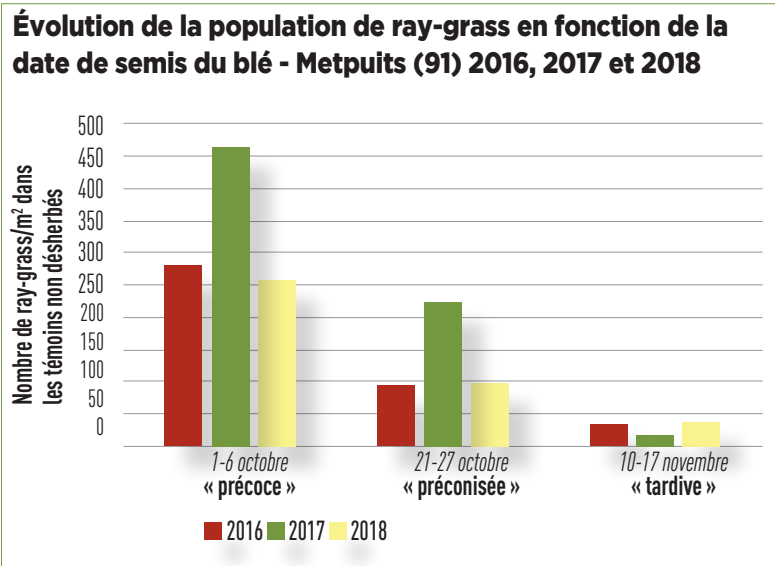
Par ailleurs, de récents travaux internes à Arvalis montrent qu'en plus de la date de semis, l'intensité de travail du sol serait un élément clef de levée de germination des graminées. Les parcelles avec une intensité de travail du sol forte au semis (par exemple : combiné rotative et semoir) stimuleraient davantage les levées que les situations avec une moindre perturbation (par exemple : semoir seul, voire semis direct).

Des essais sont en cours de mise en œuvre et devront permettre de mieux accompagner les agriculteurs dans la gestion des adventices. ■

Arvalis Rhône-Alpes



▲ Face à l'augmentation des situations des fortes pressions, le risque à semer tôt et de se voir dépasser par le ray-grass est à reconsidérer.



Période de semis recommandées pour les principales variétés de blé tendre - secteur plaine de Lyon			
10 octobre	20 octobre	1 ^{er} novembre	10 novembre
LG Absalon - Intensity - LG Arlety - LG Abrazo - KWS Perceptionium - RGT Luxeo - Spirou - (Outdoor)			
Academy - Complice - LG Armstrong			
RGT Pacteo - KWS Ultim - LG Abilene - Karoque - RGT Propulso - Apache - (Conquistador) - (Kartus) - (RGT Sundeo)			
Balzac - KWS Parfum - Thermidor - RGT Letsgo			
LG Aikido - (RGT Valparaiso) - (Activity)			
Prestance - LG Acadie - Grekau - Teorama - Izalco CS - (KWS Millésime) - (LG Anouk)			

Toutes les variétés n'ont pas les mêmes dates de semis préférentielles.

Nombre de jours minimum disponibles huit années sur dix pour semer des céréales		
	Dombes - combiné semoir 4 m	Plaine de Lyon - combiné semoir 3 m
Du 10 au 25 octobre	9 jours	8 jours
Du 25 octobre au 10 novembre	4 jours	6 jours
Du 10 au 25 novembre	1 jour	7 jours
Total	14 jours	21 jours

Nombre de jours minimum observés sur les vingt dernières campagnes qui ont permis de semer dans de bonnes conditions. On estime que pour semer 60 ha, six jours sont nécessaires. En Dombes, il convient de démarrer à semer en fin de première période et de terminer sur la deuxième. En plaine de Lyon, les trois périodes sont propices au semis.